



# La volaille de compagnie ou d'agrément

Bases réglementaires, aspects sanitaires, l'examen clinique, les examens complémentaires

Le 31 mars 2020 à GUENIN (56)

RESALAB

de 09h à 17h

**Contexte :** Les poules et autres volailles sont de plus en plus présentes en zone urbaine et périurbaine. Elles sont à la fois utilisées pour la valorisation des déchets organiques, pour l'agrément, et la production d'œufs à l'échelle familiale. Ces animaux peuvent, outre présenter les affections courantes de l'espèce, constituer des relais épidémiologiques voire des sentinelles lors d'émergence de maladies, en particulier dans un contexte de risque influenza aviaire.

**Pour qui ?** Cette formation s'adresse aux vétérinaires des zones urbaines et peri urbaines, susceptibles d'être amenés à consulter occasionnellement des volailles (poser un diagnostic, effectuer une vigilance épidémiologique, donner les bases réglementaires...)

## Programme :

### Matin :

PWP avec démarche de consultation et de recueil de commémoratifs

Réglementation autour de la détention de volailles

Dominantes pathologiques

Que peut-on prescrire ?

### Après-midi :

Les grandes lignes de l'examen clinique

Quels types de prélèvements et comment ?

Démarche lésionnelle et nécropsique

## Objectifs pédagogiques :

### A l'issue de la formation, vous connaîtrez :

- des notions des modes d'élevage des différentes espèces de volailles

- Les bases réglementaires de la détention de volailles

- des notions d'anatomie et de physiologie (alimentation)

- Les dangers sanitaires inhérents aux espèces

### Vous serez capable :

- De reconnaître une volaille malade

- De réaliser un examen clinique

- D'établir un diagnostic lésionnel

- De prescrire en tenant compte des délais d'attente en fonction des productions

*Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les libéraux et OPCO PEPSS-Actaliens pour les salariés.*

**Les atouts de la formation :** Animée par un membre de la commission aviaire de la SNGTV, cette formation aborde non seulement les aspects cliniques et pathologiques des volailles, mais dans un contexte de mouvements d'animaux accrus (achats, constitutions de petites troupes, échanges...) permet une sensibilisation des vétérinaires aux dangers sanitaires que les volailles peuvent représenter. Elle permet également de sécuriser ses prescriptions en volailles de basse-cour.

**Intervenant :** Jocelyn MARGUERIE - Commission Aviaire de la SNGTV

## Inscription :

Dr .....

Tél impératif : .....

Mail impératif : .....

Souhaite participer à la formation « La volaille de compagnie ou d'agrément » du 31/03/2020

Et joint un chèque de ..... € à l'ordre de la SNGTV en règlement de l'inscription.

**Durée :** 7h soit 0,5 CFC<sub>ECTS</sub> - (les points de formation continue seront crédités uniquement si le questionnaire d'évaluation est retourné à la SNGTV).

**TARIFS :** incluant le repas, les frais pédagogiques et le support de formation :

Tarif adhérent GTV : 340 € H.T. - 408,00 € T.T.C.

Tarif non adhérent GTV : 590 € H.T. - 708,00 € T.T.C.

**Votre inscription sera validée après réception de votre règlement.**

**Renseignements et inscriptions :**

**Peggy Riva - email : riva@sngtv.org**

**SNGTV, 5 rue Moufle, 75011 Paris**

**Tél. 01 49 29 58 54 - Fax : 01 49 29 70 77**